

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

7me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 19 AVRIL 1859.

No. 19.

La Mort du Christ.

Jour de calamités ! ô remords éternels !
Comme un vil imposteur, entre deux criminels,
Sur la honteuse croix, les Hébreux l'étendirent,
Et du sang de Jésus les flots se répandirent...

A peine d'Israël le crime est accompli,
Que la foudre a grondé, la terre a tressailli.
Avant l'heure du soir, de profondes ténèbres
Couvrent de Josaphat les monuments funèbres.
Les gardiens du supplice, alors saisis d'effroi,
Proclament le Messie et confessent la foi,
Et soudain abjurant leur fureur insensée,
Adorent à genoux la croix qu'ils ont dressée !
Tout s'émeut ; chaque objet emprunte un sentiment
Pour dire à l'univers le saint événement :
Le temple sent mouvoir sa base de porphyre,
Du dôme jusqu'au pied son voile se déchire ;
Les vents impétueux, se croisant dans les airs,
Font voler vers Sion la poudre des déserts.
Les nuages surpris s'arrêtent dans leur course ;
Le fleuve épouvanté remonte vers sa source.
De leurs linéaux vieillie écartant les lambeaux,
Les morts ressuscités sortent de leurs tombeaux ;
Le soleil s'obscurcit, les montagnes se fendent ;
D'eux-mêmes dans l'enfer les tourments se suspendent :

(dent :
Les démons à leur tour connaissent la terreur ;
Sur son trône ébranlé, Satan, plein de fureur,
Du serpent favori voit la tête écrasée,
La chaîne de la mort entre ses mains brisée,
En vain de ses sujets il réclame l'appui,
Les captifs rachetés s'échappent malgré lui.
Faisant taire leur chant, les célestes cohortes,
Du royaume éternel ouvrent déjà les portes ;
Vers les cieux attentifs un cri s'est élevé...
L'âme du Dieu s'exhale... et le monde est sauvé !

Mme. EMILIE DE GIRARDIN.

LA VÉRITÉ DU CATHOLICISME

PROUVÉE PAR LES

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

(Suite.)

Les hôpitaux, voilà encore un des grands bienfaits du Catholicisme, et c'est là que se montre davantage son excellence. A qui en effet confierions-nous le soin de nos hôpitaux, si nous n'avions pas nos Sœurs Hospitalières ? A des mercenaires sans doute. Mais ces mercenaires, tout en étant bien payés, rencontreraient-ils nos vus ? Ne les eussions-nous jamais vus dans l'exercice de leurs fonctions, nous ne craindrions point d'affirmer le contraire. Au reste il n'est pas difficile de s'en convaincre. Il existe de ces hôpitaux conduits par des mercenaires. Et comment sont-ils tenus ? Quel-

le y est la position du malade ? Il en est, aux Etats-Unis, où le malade doit d'abord donner, comme arrhes, douze dollars, et ensuite trois dollars par semaine ; et s'il se trouve à manquer d'argent, fût-il à l'extrémité, il est immédiatement mis à la porte. Du moins devrait-il être traité avec égard, ou en raison du prix qu'il donne. Nullement. Vous voyez un homme passer une ou deux fois par jour et déposer des aliments près du malade, sans s'inquiéter le moins du monde s'il pourra les prendre. A cela se bornent tous ses soins. Point de ces consolations si douces à l'affligé, et si capables d'alléger ses peines. Le cœur du garde-malade est aussi dur et aussi insensible que l'argent qu'il reçoit. Peu lui importe que son frère soit dans la peine et le malheur, il est, lui, en bonne santé, il a de l'argent ; tout va bien.

— On m'objectera qu'il y a des hôpitaux soutenus par l'Etat, et que dans ceux-ci l'entrée est gratuite. Il est vrai qu'il y a de ces hôpitaux ; l'Etat peut bien fournir de l'argent, mais il ne peut donner la charité. Pour le prouver, je me contenterai de rapporter ce que me racontait, ces jours derniers, un ami digne de foi. Je le laisserai parler.

— Un matin, un prêtre français qui desservait une petite chapelle près de l'Hôtel où j'étais, me fit dire qu'il y avait deux Canadiens-français à l'hôpital : "J'espère, faisait-il ajouter, que vous irez les voir, vu que ce sont vos compatriotes." Il m'informait de plus que les étrangers étaient admis de deux heures à quatre. A deux heures précises, nous étions rendus, un ami et moi, à la porte de l'hôpital, tout joyeux dans la pensée de soulager et de consoler deux de nos frères. Nous trouvons un homme que nous enposons être le gardien. — Monsieur, est-ce ici l'hôpital ? — Oui. — Pouvons-nous entrer ? — Non. — A quelle heure donc est-on admis ? — De trois heures à cinq.

Force nous fut de retourner sur nos pas, car, à l'air de notre homme, il était facile de voir que toute instance eût été inutile. Nous retournons à trois heures. — Sont-ce les français (french men), que vous voulez voir ? — Oui. Et il nous conduit

vers un pauvre Canadien, étendu sur son lit dans un état de souffrances indicibles. Vous peindre la joie de ce malheureux en nous voyant, est chose impossible. "Mon Dieu ! s'écriait-il, qu'il est doux de rencontrer une figure amie !" Il pleurait et riait en même temps : il était dans l'extase du bonheur. Nous ne le connaissions pourtant pas, mais les Catholiques ne sont-ils pas tous des frères, appelés à partager ensemble une même patrie, le ciel ? — Je voudrais avoir des sièges à vous offrir, nous dit-il, mais je n'ai que ceci : et en même temps il nous montrait une chaise à dossier brisé, sur laquelle était un vase malpropre, rempli d'eau. C'était ce qu'on lui donnait à boire.

— Comment êtes-vous soigné, ici ? — Fort mal. Ah ! si j'étais dans un de nos hôpitaux de Québec ! On nous tient dans une malpropreté effroyable. Et, quelle nourriture ! On nous donne tous les jours un morceau de bœuf bouilli : encore, si nous en avions assez, mais nous mourons de faim. — Au moins vous permet-on les secours de la Religion ? — Oui, quand on ne ferme pas la porte au prêtre...

Depuis quelque temps j'entendais des gémissements près de nous. Je me retourne, et j'aperçois un malheureux assis, les jambes enveloppées dans ses couvertures. C'était un homme d'une stature colossale. Il se tordait de douleur : sa figure était gonflée, sa bouche écumante, ses yeux rouges de sang. — Qu'a donc cet homme, nous empressons-nous de demander ? — Ah ! il souffre horriblement. Il a eu les deux jambes broyées sur le chemin-de-fer, et les médecins ont été forcés de lui en amputer une pour lui conserver la vie. Cependant croiriez-vous que, malgré ses souffrances, il se fait battre toutes les nuits ? C'est une femme qui nous veille ; elle est toujours ivre, et, comme elle ne veut pas qu'il se plaigne, elle le bat pour l'en empêcher !!!

Nous avons le cœur navré.

J'avais remarqué, à quelques pas de nous, un tout jeune homme, qui se soulevait de temps en temps sur son lit et semblait nous appeler du regard. Je ne sais ce qui m'attirait vers lui. Il avait l'air si intelligent ! — Je ne me trompe pas, ce

jeune homme est canadien, sa figure l'annonce !—Oui, me dit le malade, et j'espère que vous ne partirez pas sans aller le voir. Voyez comme il s'agite : il craint que vous ne partiez sans vous arrêter à son lit.

Nous dîmes adieu à notre compatriote, et nous allâmes voir l'autre Canadien. Il n'avait que quinze ans. Nous lui demandâmes de quoi il souffrait. Il nous dit que c'était d'un bras qu'on lui avait coupé, et il sortit de dessous sa couverture ce qui lui restait de son bras. Qn'est-ce ! Vous êtes nu ! Vous n'avez pas même de chemise ? Non, j'en avais une, mais ils me l'ont ôtée quand ils m'ont coupé mon bras, et ils ne me l'ont pas remise . . . J'avais aussi quelq'argent dans une bourse, et il est allé avec la chemise !"

Quelle horreur ! Voilà la charité que l'on rencontre dans les hôpitaux conduits par des mercenaires.

Laissons-là ce hideux tableau et que nos regards, fatigués de cette scène affligeante, viennent se reposer sur nos hôpitaux où préside la charité incarnée dans la personne de ces anges de charité qu'on appelle les Sœurs Hospitalières. Oh ! ici l'œil peut s'abaisser sans crainte sur le spectacle qui lui est offert. Il y rencontre, il est vrai, des souffrances, et des souffrances horribles, mais rien n'y rebute. On y souffre, mais on est consolé dans ses souffrances.

Ailleurs, pour avoir un asyle, pour obtenir quelque commisération (et vous savez quelle commisération !), il fallait le payer. Ici un malade, un infirme se présente : —Ma sœur, je suis malade, je suis infirme et je n'ai personne qui puisse me secourir.—Venez, mon frère, vous êtes pauvre, nous le sommes aussi, mais la Providence saura y pourvoir. Celui qui donne au petit oiseau des champs le grain de mil qui le nourrit, n'abandonnera pas son serviteur qui l'aime et le sert. Venez vous reposer à l'ombre de sa sainte garde.

Quel héroïsme ! Quelle confiance ! Aussi Dieu qui a promis de récompenser jusqu'au verre d'eau donné, en son nom, au moindre de ses frères, sait-il leur faire voir, même en ce monde, combien lui est agréable leur dévouement. Je pourrais en produire mille exemples. Deux me suffiront.

N. M. H.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 19 AVRIL 1859.

LA SEMAINE SAINTE.

L'Église, pendant le Carême, se propose de ramener dans les sentiers de la vertu ceux qui s'en sont écartés, et d'obtenir leur pardon. Sa sollicitude ingé-

nieuse emploie pour cela les moyens les plus efficaces. C'est surtout lorsque les jours de salut touchent à leur fin que son zèle devient plus ardent. On voit alors, à l'appareil de ses cérémonies, qu'elle veut porter le dernier coup au cœur du pécheur jusque là insensible à ses touchantes invitations.

Les offices de la Semaine sainte sont disposés d'une manière admirable. Ils forment un drame dont l'ensemble et les parties dénotent une invention divine. On ne peut y assister attentivement sans être émerveillé des grandeurs qui s'y déroulent. L'incrédule les connaît bien peu ces cérémonies, lorsqu'il n'y voit qu'un appât trompeur tendu à la confiance irréflechie du peuple. Il est visible, aux seules lumières de la raison, qu'un tout autre esprit les anime, l'esprit de Dieu même. Sans en scruter toutes les étonnantes combinaisons, nous jetterons sur elles un coup d'œil rapide, afin d'augmenter nos convictions.

Admirons d'abord les élans sublimes par lesquels l'Église traduit sa tristesse : ces voix plaintives chantant les douleurs de Jérémie assis non loin des ruines de sa ville natale, ces larmes versées sur Jérusalem devenue par un forfait l'objet des vengeances du Seigneur, cette invitation si tendre faite à la cité coupable : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum*. On reconnaît dans ces lamentations la mère commune de tous les fidèles, qui pleure les enfants qu'elle a perdus, et les conjure de revenir dans son sein.

Mais l'église dans ses plaintes n'emprunte pas toujours les accents de Jérémie. La simple lecture de la Passion est mêlée d'incompréhensibles mystères. Quel effet ne produisent point cette voix calme de Jésus au milieu des clameurs de ses ennemis, ce récit déchirant de l'historien, ce dénouement qui est un cri de mort : *Tolle, Tolle, Crucifige ?* La gravité des Ténèbres, la sourde monotonie des psaumes, cette solennité du *Benedictus*, ce chant sublime du *Christus factus est*, ces cierges funèbres qui s'éteignent, tout invite au recueillement et à la prière.

Les signes extérieurs parlent aussi leur langage. Jamais peintre ne représentera avec des couleurs dignes le clergé dans son deuil, le sanctuaire privé de son éclat, les autels dépoillés, le saint sépulcre environné d'un peuple abattu, les mystérieuses cérémonies qui donnent lieu aux réflexions les plus salutaires.

La Semaine Sainte s'ouvre par le Dimanche des Rameaux appelé ainsi, parce qu'on y fait la bénédiction des palmes. Cette cérémonie rappelle l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem. C'est un souvenir glorieux pour les Chrétiens, et

il devient plus auguste encore par le sens mystique qui y est attaché. Sous l'image de cette entrée solennelle dans la Jérusalem des Hébreux, nous est figurée l'entrée des élus dans la céleste Jérusalem dont les portes nous ont été ouvertes par le sang du Christ. Pour graver en nous la mémoire de cette délivrance, l'Église nous la représente sous une image sensible : le ministre qui frappe avec la Croix aux portes du temple, et qui les fait s'entr'ouvrir, c'est Jésus se présentant, chargé de son précieux fardeau, aux portes du ciel, et elles s'ouvrent aussitôt pour laisser aux enfants d'Adam un libre passage.

Avec le Dimanche des Rameaux les jours les plus marquants de la Semaine Sainte sont le Jeudi, le Vendredi et le Samedi. Des volumes ne suffiraient pas pour retracer en détail les cérémonies de ces jours, si mémorables dans les annales Catholiques. C'est le Jeudi Saint que Jésus-Christ nous a légué le précieux héritage de son corps et de son sang. Les deux fonctions principales de ce jour sont la consécration des huiles et le lavement des pieds. Dans cette dernière, nos pasteurs s'honorent d'imiter les abaissements sublimes de leur Chef. Dans la première, l'Église prépare trois baumes salutaires dont l'un reçoit l'homme au seuil de la vie, l'autre le soutient au milieu du pèlerinage, et le troisième le remet purifié entre les mains de son Créateur.

Le Vendredi Saint est le jour d'éternelle mémoire, le plus célèbre dans les fastes de l'humanité, le plus terrible d'entre les souvenirs désespérés de l'enfer. Le crucifix depuis long-temps voilé se découvre aujourd'hui aux yeux du Chrétien qui l'adore. Celui-ci sent alors son cœur se dilater à la vue de ce bois où un Dieu a déposé ses soupirs ardents, son sang bouillonnant et sa vie précieuse.

Ce jour est consacré au deuil d'une manière spéciale. L'Église semble comme terrassée par la mort de l'Homme-Dieu. On n'entend plus le carillon des cloches, ni le chant joyeux des hymnes. Le saint sacrifice est interrompu ; l'encens cesse de monter vers le ciel. Mais le Samedi Saint la scène change d'aspect. Le cierge pascal, figure du Christ ressuscité, se dresse couronné de lumière ; les cris de jubilation retentissent ; l'orgue fait résonner sa grande voix ; le *Gloria Patri* dont la douce mélodie avait cessé rend au Très-Haut un tribut fervent de reconnaissance. Dès lors les jours de pénitence sont terminés ; les fidèles, la joie et l'innocence dans le cœur, en se retirant dans leurs maisons y portent avec eux la joyeuse nouvelle : *Surrexit Dominus vere ! Le Seigneur est vraiment ressuscité !*

En présence de tant de beautés, qui retiendra son admiration ? Certes ! le

Chrétien peut porter son nom avec orgueil, et n'en jamais rougir. Il doit se trouver agrandi, lorsqu'il contemple les sublimes élévations de son culte.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Le bill de la tenure seigneuriale a subi sa seconde lecture jeudi dernier et a été adopté samedi matin à 2 h. après une longue et chaude discussion. On peut donc regarder cette mesure comme finalement adoptée par la Chambre, puisque la troisième lecture n'est ordinairement qu'une pure formalité. Reste à savoir quel sort lui réserve le Conseil Législatif.

Mr. Cartier a proposé de donner \$6 par jour aux Membres de la Chambre, lorsque la session dure moins de 30 jours. Si elle dépasse ce terme, ils recevront \$600 quelle qu'en soit la durée. Dans tous les cas on fera une déduction proportionnée aux absences.

Au Conseil Législatif, on a introduit dans les actes d'incorporation de quelques sociétés, ou communautés, la clause qui annule les legs faits en leur faveur moins de six mois avant la mort du testateur. On sait que cette clause avait été rejetée par la Chambre. Que va faire la Chambre? adoptera-t-elle cet amendement, ou laissera-t-elle ces bills attendre des jours meilleurs? Le bill des subsides n'a pas encore été passé par les Honorables Membres de cette branche de notre Législature.

X. Y. Z.

PREMIERS.

SECONDE.

N. Bégin, *en version latine et en vers latins.*

P. Savoie, *en thème latin.*

TROISIÈME.

T. Roche, *en vers latins.*

QUATRIÈME.

F. Audet, *en version latine et en traduction.*

J. Burke, *en leçons et en traduction.*

CINQUIÈME.

L. Langis, *en français et en leçons.*

T. Jobin, *en français.*

SIXIÈME.

A. Godbout, *en thème latin.*

D. Sheridan, *en anglais.*

E. Anger, A. Papineau, F. X. Gosselin, *en Arithmétique.*

SEPTIÈME.

C. Gingras, *en anglais et en français.*

L. Sansfaçon, *en version latine, en thème, et en français.*

E. Couture et L. Genest, *en thème.*

C. Lacombe, *en français.*

HUITIÈME.

W. Armand, N. Rousseau, J. Shee, E. Buckle, T. Paré, D. Trudelle, C. Lantier, N. Rousseau, L. Clément, A. Pronlx, F. Bélanger, A. Robitaille, P. Derome, W. Armand, O. Lortie, F. Dussault, P. Déry, E. Huot, J. Nadeau, T. Hodgins, F. Coveney, A. Evanturel, A. Turgeon, C.

Bellerive, L. Huot, D. Brochu, J. Sharples, A. Lapointe, A. Dechaine et A. Chartré, *en arithmétique.*

Napoléon Casault, écuyer, a été nommé par les directeurs du Chemin de fer du nord, délégué en Angleterre, conjointement avec le Maire.

LE PONT DE GLACE.

Au moment où nous mettons sous presse, le pont tient encore entre la Pointe-Lévi et Beauport, et l'on traverse librement en canot devant la ville. On s'attend à le voir partir d'un moment à l'autre. La rivière St. Charles est libre au-dessus du pont Dorchester, mais on voit encore des voitures sur la glace entre Beauport et cette ville.

Les journaux anglais annoncent que le Great-Eastern sera prêt à voyager à la fin du mois d'août.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

L'*Europa* vient d'apporter la nouvelle que le Ministère Anglais s'est trouvé dans une minorité de 39 sur le bill de réforme. Il va probablement résigner.

Les préparatifs de guerre continuent.

LES LOCOMOBILES.

Les locomobiles parcourent les rues de Londres aussi facilement que les cabs et les omnibus. Une locomobile roulant sur le sol a longé, ces jours derniers, Westminster-road, traînant un camion sur lequel était fixé un placard informant les nombreux spectateurs que le dit camion-était chargé de 125 tonneaux de fer. Le camion traîné à la vapeur a passé devant York-road, a tourné court le Belvedere-road dans les ateliers de MM. Mansby et Cie, où il est entré sans difficulté. Cette locomobile se dirigeait le plus facilement du monde, et les angles des rues ne la gênaient nullement. Il paraît que les propriétaires de cette machine, qui l'ont construite eux-mêmes, en ont plusieurs autres qu'ils destinent au camionnage pour le service de leurs usines. Si les essais toujours plus fréquents de locomotion à vapeur sur la terre et le pavé continuent d'être heureux, le temps n'est pas éloigné où nous verrons la vapeur remplacer partout sur nos grandes lignes, la traction par les chevaux, trouvée si lente depuis l'établissement des chemins de fer.

M. E. Fournier a publié récemment, en France, sous un titre tout-à-fait pittoresque *Le Vieux neuf*, un ouvrage vraiment curieux qui est une sorte de commentaire de l'adage de Salomon: *Rien de nouveau sous le soleil: que fera-t-on un jour? Ce que l'on a déjà fait.* Le croirait-on! la

photographie elle-même, dont nous sommes si justement fiers, serait renouvelée, non pas des Grecs mais des Gaulois ou des Francs du XVII^e siècle. Ecoutez, en effet M. Fournier:

"A la même époque, en 1670, un utopiste, Tiphaigne de la Roche, découvrait le daguerrotypage, non le daguerrotypage d'à présent, mais celui de l'avenir, le daguerrotypage reproduisant les couleurs aussi bien que les images, un daguerrotypage perfectionné; en un mot celui qu'on découvrira demain ou dans un siècle. La description de Tiphaigne est un peu longue, mais elle est trop curieuse pour que je résiste à la tentation de la donner tout entière.

"Tu sais que les rayons de lumière réfléchis des différents corps font tableau et peignent ces corps sur toutes les surfaces polies, sur la rétine de l'œil, par exemple sur l'eau, sur les glaces. Les esprits élémentaires ont cherché à fixer cette image passagère; ils ont composé une matière très subtile, très-visqueuse, très-prompte à se dessécher et à se durcir, au moyen de laquelle un tableau est fait en un clin d'œil. Ils enduisent de cette matière une pièce de toile et la présentent aux objets qu'ils veulent peindre. Le premier effet de la toile est celui du miroir; on y voit tous les corps voisins et éloignés dont la lumière peut apporter l'image.

"Mais, ce qu'une glace ne saurait faire, la toile, au moyen de son enduit visqueux, retient les simulacres. Le miroir vous rend fidèlement les objets, mais n'en garde aucun, nos toiles ne les rendent pas moins fidèlement mais les gardent tous. Cette impression des images est l'affaire du premier instant où la toile les reçoit. On l'ôte sur-le-champ, on la place dans un endroit obscur; une heure après l'enduit est desséché, et vous avez un tableau d'autant plus précieux qu'aucun art ne peut imiter sa vérité. Nous prenons dans la source la plus pure, dans le corps de la lumière, les couleurs que les peintres tiraient de différents matériaux que le temps ne manque jamais d'altérer. La précision du dessin, la variété de l'expression, les touches plus ou moins fortes, la gradation des nuances, les règles de la perspective, nous abandonnons tout cela à la nature qui, avec cette marche sûre qui jamais ne se démentit, trace sur nos toiles des images qui en imposent aux yeux et font douter à la raison si ce qu'on appelle réalités ne sont pas d'autres espèces de fantômes qui en imposent aux yeux, à l'ouïe, au toucher, à tous les sens à la fois."

Si l'on voulait expliquer très-exactement les procédés de la photographie, avouez qu'il serait difficile de donner de cet art tout moderne une plus exacte définition que cette définition qui date de 1670.

(Cosmos.)

CATALOGVE DES BIENFAICTEVRS
DE
NOSTRE DAME DE RECOVVRANCE
DE KEBEC,

POVR QVI IL FAVT PRIER DE LES RECOMMANDER
AVX PRIERES DV PEUPLE.

(Suite.)

M. De CASTILLON.
Le grand tableau de N. D.

Monsieur de Castillon a donné le grand tableau de Nostre Dame sans encastillement.

1636.
MESSIEVRS.

L'an 1636. Messieurs de la Compagnie ont envoyé vne aube de toile commune ; item vne nappe d'autel, item deux amicts, item sept purificatoires, item vn surplis, item vn paillon de camelot vert ondé, item vn paillon de droguet à fleurs rouges, item 3. ou 4. liures d'encens, item dix liures de cire jaune en cierges, item dix liures de cire blanche en cierges.

Vn des Peres de la Compagnie de Jesus donna, avec la permission de son Supérieur, vne ceinture pour l'aube, vne boîte de petit tafetas pour hosties & vne palle.

1640.

En l'année 1640. l'église de Kebec (10) aiant esté brulée et consummée du feu avec la maison (11) des Peres Iesuites, on sauua quasi tous les ornements d'église. (12)

MESSIEVRS.

Es années suivantes, Messieurs de la Compagnie ont cessé de faire des dons pour les ornements d'église, laissant le soin de ceste affaire à la charité des habitants, se contentants de la pension de 600. livres pour deux Peres en chaque Residence. (13)

1642.

M. DE L'ISLE,
Les tapis qui ont esté mis en plusieurs pieces.

En l'année 1642, Monsieur De l'Isle (14), lieutenant de Monsieur le Gouverneur, a donné vne robe de Castor, dont on achepta les deux pieces de tapisserie qui sont au tour de l'autel.

Amendes.

Monsieur le Gouverneur (15) a fait appliquer es dites années suivantes quelques amendes à l'Eglise de Kebec, qui ont esté employées en ornements.

1643 & 1644.
M. DE MONTMAGNY
Le petit tabernacle tout doré.

Es années 1643. & 1644. on fit vne cueillette parmy les habitants pour quelques ornements & meubles de l'Eglise (16). Monsieur de Montmagny, Gouverneur, donna 25 escus, qui ont esté employez au tabernacle doré qui est à present sur le grand autel, apporté en l'an 1644. avec quelques autres amosmes des particuliers, dont on a aussi achepté deux chasubles de satin, l'une rouge, l'autre verte, à fleurs toutes deux ; item vne grande chape de satin blanc à fleurs.

1644 & 1646.
M. De MONTMAGNY.
Le vase de l'eau baptismale.

Item quatre chandeliers de cuivre, apportez ceste année presente 1645.

1645.

Le fonds de la bastisse de l'Eglise.

Monsieur de Montmagny, Gouverneur, a donné le vase de cuiure ciselé qui sert pour l'eau baptismale.

En l'an 1645. Monsieur de Montmagny, Gouverneur, et les habitants, ont appliqué 1250 Castors provenants des soldats venants des Hurons, pour faire bastir vne église à Quebec en l'honneur de Nostre Dame de la Paix. (17)

1646.

M. De MONTMAGNY.
La tapisserie grande pour le marchepied de l'autel.

En Jan. 1646. Monsieur de Montmagny, Gouverneur de la Nouvelle France, a donné à l'Eglise de Quebec vne piece de tapisserie neufue et assez grande pour servir au marchepied de l'autel les bonnes festes de l'année.—(A continuer.)

(10) Notre-Dame-de-Reconurance.

(11) Les Jésuites avaient bâti cette maison en 1635 à côté de Notre-Dame-de-Reconurance ; elle leur servait de presbytère. Après cet incendie, "il fallut, dit le Père Le Jeune, aller prendre logis à la salle des pauvres, jusques à ce que Monsieur nostre Gouverneur nous prestast vne maison, dans laquelle estants logez il fallut changer ceste salle de malades en vne église."

(12) Les habits dont Louis XIII avait fait présent aux Sauvages, à l'occasion de la naissance du Dauphin (Louis XIV), et qui ne servaient qu'aux processions solennelles, furent la proie des flammes.

(13) Les Jésuites avaient alors six résidences en Canada : deux à Québec, Notre-Dame-des-Anges et Notre-Dame-de-Reconurance (c-à-d le logement qu'on leur prêta après l'incendie, en attendant la nouvelle batisse), la résidence de la Conception aux Trois-Rivières, celle de Sainte-Anne au Cap-Breton, celle de Saint-Joseph, d'Ihonataria et celle de la Conception du bourg d'Ossossané.

(14) Chevalier de Malte, de même que M. de Montmagny, et gouverneur des Trois-Rivières. Ils étaient tous deux d'une grande piété.

(15) Charles Huault de Montmagny, chevalier de Malte, qui arriva le 11 juin 1636. Il reçut les clefs de la ville des mains de M. de Châteaufort, nommé gouverneur par intérim après la mort de Champlain.

(16) Un autre manuscrit de la même époque, conservé aux archives de l'Archevêché, assigne une autre destination au produit de cette cueillette : "En 1643 et 1644, y est-il dit, il fut fait des questes pour la bastisse de l'église chez tous les paroissiens."

(17) Le manuscrit cité plus haut, porte : "En 1645, M. de Montmagny, Gouverneur, et les paroissiens appliquèrent, en outre des questes cy dessus, 1270 peaux de castor, ce qui pouvoit valoir alors 8,000 liures, pour bastir l'édifice qui fut nommé N. D. de la Paix.... Ceste église fut bastie en forme de croix, large de 30 pieds, longue de 100. les murs compris, sur le terrain où elle est aujourd'hui, donné pour cela par Guillaume Couillard et sa femme (1645). "Il faut que cette donation ne fût que verbale ; car le même manuscrit ajoute un peu plus bas : "Le 15 janvier 1652, par acte devant Audouart, notaire, Guillaume Couillard [et sa femme] donnerent à l'église dudict Quebec le terrain sur lequel laditte église est bastie. 90 perches en superficie".... "Il y avoit, ajoute-t-il, deux chapelles : celle du costé de l'épistrophe dite de S. Joseph, et celle du costé de l'évangile dite de Sainte Anne. Depuis ce temps, cette église a esté l'église paroissiale de Quebec ; elle a esté entretenüe par la charité des paroissiens."

Délibération des marguilliers, du 8 octobre 1645. — Resolu que vu l'incendie arrivé il y avoit alors cinq ans et demy (en 1640) de la première paroisse des d. habitants, il en seroit basty une nouvelle en l'honneur de la très Ste. Vierge, Mere de Dieu, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Conception, qui est la Patronne et Titulaire de la Paroisse de Quebec, et d'autant que par l'intercession de la très Ste. Vierge on avoit obtenu ceste année la paix avec les Iroquois, il fut resolu que la dite Eglise porteroit le nom de Notre-Dame-de-la-Paix. Accordé aussi que près de l'Eglise on bastiroit vn Presbytère. Le R. P. Lallemant, Superieur des Iesuites, et Monsieur de Montmagny, Gouverneur, ont mis la premiere pierre de la dite Eglise.

La révolution d'Haïti.— Les derniers journaux haïtiens contiennent un singulier récit de la séance sénatoriale dans laquelle le général Greffard a prêté serment comme président de la nouvelle république. La couronne d'or de Soullouque, l'empereur déchu, était placée sur la table, et le nouveau président, s'étant emparé d'un petit marteau, dit d'une voix solennelle :—"Je ne briserai pas ce brimborion, ce serait un acte de vandalisme ; mais je le frapperai de trois coups symboliques, après quoi il sera envoyé au Trésor public où il sera apprécié à sa juste valeur." Cette disposition ayant été strictement accomplie, le président se retira au milieu des acclamations enthousiastes et universelles de l'assemblée.

Un journal de médecine militaire, *Memorial de Sanidad del Ejercito y Armada*, donnait, il y a peu de jours, les renseignements sur la quantité de viande qui formé la ration quotidienne du soldat dans huit Etats de l'Europe. Angleterre, viande, 375 grammes. — France, 250. — Russie, 240. — Belgique, 230. — Naples, 192. — Prusse, 170. — Sardaigne, 156. — Autriche, 125.

PLAISANTERIE.

Quand le maréchal de La Ferté voulait faire pendre quelque soldat, il avait coutume de lui dire : "Corbleu ! toi ou moi nous serons pendus." Il dit la même chose à un espion qu'on trouva dans son camp. Lorsqu'on voulut conduire ce misérable à la potence, il demanda à parler au maréchal :

"Monseigneur, lui dit-il, vous vous souviendrez que vous m'avez dit que vous ou moi, nous serions pendus. Je viens pour savoir si vous voulez l'être ; car, si vous ne l'êtes pas, je vois bien qu'il faut que je le sois." Le maréchal se prit à rire, et fit grâce à l'espion.

CHARADE.

Mon premier se fait en chantant ;
Mon dernier, sauvage et stérile,
Offre un tableau peu séduisant ;
Mon entier, astronome habile,
Est bien connu du vrai savant.

La réponse à la dernière énigme est : *Oie*.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse	M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe	M. F. Rainville.
A Ste. Anne	M. Ls. Fournier.
Au Collège Joliette	M. J. D. Bélanger.
A l'Assomption	M. M. Legaré.
A la Petite-Salle	M. A. Gosselin.
Chez les Externes	MM. F. Gagné, P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.